Absences

Dès lors que l'enfant est inscrit à l'école, il est soumis à l'obligation d'assiduité.
Conformément aux dispositions de l'article L. 131-8 du code de l'éducation, les seuls motifs réputés légitimes d'absence sont les suivants :

- maladie de l'enfant
- maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille
- réunion solennelle de famille
- empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications
- absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent.

Tout autre motif sera considéré comme non recevable.
Les parents s'engagent à prévenir l'école sans délai, idéalement par courriel ou via un SMS.

Retards

Nous comptons sur votre vigilance pour que votre enfant soit à l'heure afin de ne pas perturber les apprentissages et le bon fonctionnement de l'école.
Si cela devait arriver, merci d'en informer via un sms ou un appel téléphonique.



"Une journée est toujours meilleure quand elle commence à l'heure."



Contacter l'enseignant

Si vous avez besoin de nous parler de votre enfant, Nous pouvons vous recevoir sur rendez-vous le soir, le midi ou le matin avant l'école.

***Merci de ne pas parler avec nous de votre enfant au portillon**, car*

- *Les enfants ne peuvent pas être laissés sans surveillance*
- *Les informations concernant votre enfant ne regardent pas les autres parents*

Pour des questions d'ordre général sur l'école :
Mail de l'école :

ecole.saint-barthelemy@ac-besancon.fr

Pour des questions concernant la classe uniquement :

Mail des enseignants :
nicolas.lukaszczyk@ac-besancon.fr
yannick.millot@ac-besancon.fr
celine.iattoni@ac-besancon.fr
virginie.laroch@ac-besancon.fr
guillaume.boisson--ruer@ac-besancon.fr

ou par le cahier de liaison de votre enfant



Pôle éducatif du Mont de Vannes

ECOLE PRIMAIRE

28, route de Ronchamp
70270
SAINT-BARTHELEMY

Vacances de la Toussaint
Du samedi 19 octobre 2024
au lundi 4 novembre 2024

Vacances de Noël
Du samedi 21 décembre 2024
au mardi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver
Du samedi 22 février 2025
au lundi 10 mars 2025

Vacances de printemps
Du samedi 19 avril 2025
au lundi 5 avril 2025

Pont de l'Ascension
Du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025

Vacances d'été
Début des vacances d'été le samedi 5 juillet au lundi 1er septembre 2025



Le départ en vacances a lieu après la classe.
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir.
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Blog de l'école

Pour avoir un aperçu des activités de l'école et des classes, allez sur le blog de l'école :

http://prim-st-barthelemy.ac-besancon.fr

Numéros de téléphone

Maternelle et directeur (M. LUKASZCZYK) :
07 66 48 22 65

Ecole élémentaire
(CP au CM2)
09 67 49 83 62



Horaires de l'école

8h20 - 8h30 : arrivée des élèves
8h30 - 11h30 : classe
11h30 - 13h20 : pause méridienne
13h20 – 13h30 : arrivée des élèves
13h30 – 16h30 : classe



Pôle périscolaire

Ce service assure l'accueil des enfants avant et après la classe le matin et le soir (hors temps scolaire) ainsi que pendant les repas de midi.

Contacts

- Madame Cyndie SEGOGNE - Directrice
- 26, Route de Ronchamp - 70270 SAINT-BARTHELEMY
- 03 84 20 32 23
- polesaintbarthelemy@francas70.fr
- Vous trouverez toutes les informations sur le lien suivant :

https://padlet.com/polesaintbarthelemy/polesaintbarthelemy